



PDCI - RDA

ABIDJAN, le 11 mars 2026

À Monsieur Cheick Tidjane THIAM
(Président du PDCI-RDA)

ABIDJAN-COCODY

**AFFAIRE : DE LA SUSPENSION DE MES ACTIVITES
AU GROUPE PARLEMENTAIRE PDCI-RDA**

Objet : - Présentation d'excuses
- Exposé de griefs circonstanciés à l'encontre de Me BLESSY Chrysostome

Monsieur le Président,

Permettez-moi, par la présente, de vous exprimer mes excuses les plus déférentes pour les remous médiatiques et les tensions récentes que ma prise de position a pu occasionner au sein de notre grand Parti, le PDCI-RDA. Mon intention n'a jamais été de nuire à l'unité du Parti, ni à la légitimité de son Président, élu à plus de 99,77% des voix.

Les raisons pour lesquelles j'ai personnellement cosigné le courrier avec trois autres de mes pairs qui, jusqu'à preuve du contraire, partagent les mêmes griefs contre la gestion du Groupe parlementaire PDCI RDA à l'Assemblée nationale par Maître BLESSY Chrysostome sont celles qui suivront in fine. Je vous prie donc de m'excuser pour les incompréhensions et les interprétations erronées de ce courrier, exclusivement adressé à Maître BLESSY et qui s'est retrouvé mystérieusement, au petit matin du 11 mars courant, dans tous les organes de Presse. Que Maître BLESSY s'explique sur cet état de fait.

Je renouvelle, Monsieur le Président, ma fidélité indéfectible à vous-même pour votre leadership éclairé et à notre cher Parti, le PDCI-RDA. Je suis l'un de vos farouches soutiens pour le renouveau et le dynamisme que vous avez su insuffler, en un laps de temps au Parti. Je réitère mon entière disponibilité à contribuer, dans le respect scrupuleux de nos textes, à la consolidation de notre Famille politique. Je me tiens à vos côtés et à votre entière disposition. En conséquence, les griefs ne vous sont nullement adressés, contrairement à ce que certaines personnes tentent de faire croire.

C'est dans ce même élan de franchise et de transparence, pour ne pas que l'on aille chercher ailleurs les raisons profondes de ma prise de position, qui, à ce que je sache, est la même justification de la position de mes collègues cosignataires du courrier, transmis en toute confiance de confraternité, hier, à Maître BLESSY, que je souhaite porter à votre attention les griefs qui fondent la transmission du courrier adressé, dans l'espoir qu'ils puissent être examinés sereinement par vos instances compétentes, savoir :



- Défaut de concertation institutionnelle : dans sa méthodologie de gestion du Groupe parlementaire, Maître BLESSY Chrysostome fait cavalier seul, refusant de répondre aux appels, arrête des orientations de façon solitaire ; contrevenant aux procédures de collégialité. Je mets donc en doute son leadership.

- Déficit de communication avec les membres anciens du Groupe parlementaire, préférant s'entourer des nouveaux venus qu'il peut dominer au nom de son égo démesuré ;

- Exclusion des anciens Députés (dont moi-même) des postes du Bureau de l'Assemblée nationale et du Bureau du Groupe parlementaire.

Ces remarques visent uniquement à éclairer un dysfonctionnement qui porte préjudice à notre cohésion au sein du Groupe parlementaire, en ces années charnières, avant les échéances de 2030 où le Parti doit retrouver et affirmer toute sa cohésion et son unité autour du candidat naturel du PDCI-RDA que vous êtes.

Dans l'attente,

Je vous prie de me croire,

Votre bien dévoué militant.

Honorable Me KOUAME Koffi Athanase
(Député PDCI de BOCANDA Commune
& Sous-Préfecture)